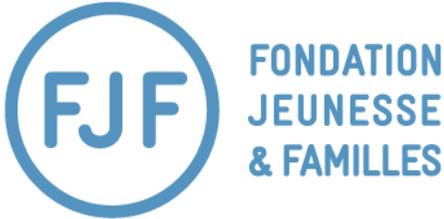


<p><b>Fondation Jeunesse &amp; Familles, Vaud</b></p> 	<p><b>Histoires de PARENTS</b></p> <p>Histoires de PARENTS a été créé en 2009 par la Fondation Jeunesse &amp; Familles.</p>	<p><b>En bref</b></p> <p>Histoires de PARENTS est une prestation de prévention socio-éducative secondaire de soutien à la parentalité. Elle est destinée à accompagner des parents qui rencontrent des difficultés éducatives. Les parents sont volontaires et parties prenantes dans la mise en place de moyens pour accompagner l'évolution de leur situation et celle de leur(s) enfant(s).</p>
<p><b>Approche pédagogique</b></p> <p>Maintenir l'autonomie du parent, renforcer ses compétences et lui rendre l'expertise de sa situation parentale. Processus d'apprenance qui met l'accent sur le changement de comportement et de représentations, traduit par l'amplification et la consolidation des compétences.</p> <p>Modalités d'accompagnement et d'accès à la prestation construites afin d'encourager le parent à demeurer porteur de sa démarche et porte-parole de ses besoins. Parentalité narrative, processus de développement de soi par le récit.</p>	<p><b>Contributions du service</b></p> <p>Histoires de PARENTS renforce le bien-être des enfants en s'adressant directement au parent. La prestation vise le maintien ou le rétablissement des conditions favorables au développement du mineur et soutient les compétences parentales afin d'éviter une aggravation de la situation.</p>	<p><b>Descriptif des prestations</b></p> <p>Lors d'entretiens à domicile, un expert du soutien à la parentalité accompagne la famille de manière personnalisée. Durant des groupes, les parents échangent sur diverses thématiques autour de l'éducation. Tout au long de l'accompagnement, les parents trouveront des pistes concrètes à mettre en pratique dans leur quotidien.</p> <p>La prestation est assurée sur l'ensemble du canton de Vaud par une équipe d'intervenants composée d'éducateurs sociaux et de formateurs d'adultes.</p>
<p><b>Collaborations avec d'autres services</b></p> <p>Collaboration en amont des situations avec les professionnels du domaine social, scolaire et médical.</p> <p>Collaboration avec les différents PEMS (pôles éducatifs en milieu scolaire) du canton.</p> <p>A la demande du parent, tripartite possible avec tout professionnel du domaine social, scolaire et médical.</p>	<p><b>Cadre légal et/ou mandat</b></p> <p>Histoires de PARENTS s'inscrit dans le dispositif de prévention secondaire de la DGEJ qui découle de la loi sur la protection des mineurs (LProMin)*. La prévention secondaire s'adresse en particulier aux enfants, aux jeunes et à leurs familles, confrontés à des circonstances de vie particulières risquant de fragiliser l'équilibre familial et l'exercice des responsabilités parentales (art.11a LProMin). La prestation est mandatée et financée par l'Unité de Pilotage de la Prévention (UPP) de la DGEJ.</p> <p>*La prestation ne relève pas des mesures de protection de l'enfant au sens de l'art. 13 de la Loi vaudoise sur la protection des mineurs (LProMin).</p>	<p><b>Activités professionnelles</b></p> <p>Permanence téléphonique destinée aux parents et aux professionnels (lu 14h-15h30/ ma-je-ve 9h-13h)</p> <p>Espace de soutien et d'orientation de 1 à 3 entretiens au domicile des parents.</p> <p>Accompagnement parental modulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 entretiens à domicile</li> <li>• 6 ateliers thématiques</li> <li>• 6 groupes d'analyse de pratiques parentales.</li> </ul>